MARDI 15 OCTOBRE2013

FAVORISER L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES MODES D'ACCUEILS PETITE ENFANCE

CHARTE D'ACCUEIL

L'ENFANT AVEC UN HANDICAP DANS LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

L'ENGAGEMENT

Accueillir l'enfant et sa famille dans le respect de sa singularité (culture, origine sociale, valeurs, personnalité).

Accueillir l'enfant dans le respect de son rythme, développement, et ses besoins particuliers.

DANS LE RESPECT DU CADRE DE LA COLLECTIVITÉ

- Faire preuve d'écoute et de disponibilité (fiche technique).
- Élaborer un Projet d'Accueil Individualisé (si nécessaire).
- Accompagner l'arrivée de l'enfant dans la structure.
- Prendre le temps à son adaptation.
- Favoriser son bien être, en proposant des soins, des activités adaptées à son développement.
- Favoriser une relation de confiance et de bienveillance avec la famille, par une attitude d'écoute et de disponibilité dans le respect de la confidentialité et la valorisation des compétences parentales.
- Assurer le lien et la circulation des informations entre la famille, la structure d'accueil et les partenaires extérieurs.
- Privilégier l'implication des parents dans la vie de la structure.
- Mettre en place des outils de travail et d'évaluation.
- S'appuyer sur des compétences extérieures.
- Ouvrir la structure et mettre en place des partenariats.
- Préparer le départ de l'enfant.
- Se réunir régulièrement pour réfléchir sur nos pratiques professionnelles, réévaluer les besoins de l'enfant.
- Favoriser au quotidien la communication dans l'équipe.
- Développer les compétences de chacun par des formations, une participation aux groupes de réflexion, un partage de connaissances.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE:

ENFANT:
Nom:…… Prénom:……...
Date de naissance:……..
Adresse:……..
Vaccinations:……..

PATHOLOGIE:
Allergie ou régime alimentaire:……...
Maladie:……....
Nature du Handicap:……..……..
Traitement médical (nom du médicament, doses, mode de prise et horaires):……
- ❑ Protocole en cas d'urgence du médecin prescripteur à joindre au PAI
- ❑ Signes d'appel en situation de crise:……..……..….
- ❑ Symptômes visibles:……..……..……..
- ❑ Mesures à prendre dans l'attente des secours:……..……..……

FAMILLE:
PERE (ou personne responsable de l'enfant):
Nom:……...Prénom:……
Adresse:……..
Profession:……..
N° téléphone du domicile:……..
N° téléphone du travail:……..
N° téléphone portable:……
Courriel:…….....…….....……...…

MERE(ou personne responsable de l'enfant):
Nom:……...Prénom:……
Adresse:……..
Profession:……..
N° téléphone du domicile:……..
N° téléphone du travail:……..
N° téléphone portable:……
Courriel:…….....…….....……...…

COORDONNEES DES PROFESSIONNELS SOIGNANTS DE L'ENFANT:
Nom, adresse et N° de téléphone du responsable de la collectivité:……...
Nom, adresse et N° de téléphone du médecin ou de l'infirmier(ère) de la structure:..
Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant:……
Nom, adresse et N° de téléphone du médecin spécialiste:……...
Nom, adresse et N° de téléphone du CAMSP:…….....……...
Nom, adresse et N° de téléphone du service hospitalier:……....

LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES

L'accueil chez une assistante maternelle présente bien des avantages pour l'enfant en situation de handicap, car il permet à la fois une attention particulière, un accueil familial et une première socialisation en milieu dit ordinaire, avec d'autres enfants.

Il s'agit avant tout d'accueillir un enfant avec ses particularités. Tout enfant a ses propres caractéristiques, rythmes et capacités.

CoVe

Caf de Vaucluse

Département VAUCLUSE

RENCONTRES

Accueillir l'enfant avec un handicap

dans les modes d'accueil
petite enfance
de 0 à 6 ans

Le 17 novembre 2012
Salle polyvalente La Boiserie
Route de Caromb
MAZAN

la CoVe

Éco manifestation

INFORMATION SUR LES MODES D'ACCUEIL

Dans le domaine de la Petite Enfance, différents modes d'accueil sont proposés aux enfants de 0 à 6 ans :

- Les structures multi-accueils, qui proposent un accueil occasionnel ou régulier (de quelques heures à plusieurs jours par semaine).
- Les assistants maternels, agréés par le service de protection Maternelle et Infantile du Conseil Général, qui accueillent votre enfant à leur domicile.
- Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) qui réunissent les parents et leur enfant sur des temps de jeux et d'échanges.

Ces modes d'accueil, favorisent la socialisation, l'autonomie de votre enfant, tout en respectant son rythme. Il sera accompagné par des professionnels sensibilisés et formés à l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

Ces temps partagés entre votre enfant et d'autres du même âge, vous aideront à concilier vie familiale, professionnelle et personnelle.

Depuis 2009, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, soutiennent financièrement les structures qui accueillent les enfants bénéficiaires d'une Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), jusqu'à l'âge de 6 ans.

L'ensemble des professionnels de la Petite Enfance de la CoVe ont réfléchi et décliné un projet pédagogique, une charte d'accueil et travaillent en réseau pour développer un accueil de qualité personnalisé en concertation avec les parents.

La CAF, la MSA et la CoVe tenions à vous informer de ces possibilités et ainsi répondre à vos préoccupations de parents.

+ D'INFOS

Service Petite Enfance de la CoVe
Tél. 04 90 67 69 25

Relais Assistants Maternels CoVe
Tél. 06 09 33 78 04 - 06 23 80 56 56
(possibilité de laisser un message pour être rappelé)

Accueillir l'enfant avec un handicap

Des modes d'accueil Petite Enfance accessibles à tous

(Crèches, assistants maternels...)

Des **professionnels qualifiés** travaillant en **réseau** avec de nombreux **partenaires** (PMI, associations, CAMSP...)

Un accueil :

- répondant aux **besoins** spécifiques de votre **enfant,**
- permettant d'**aménager le temps** pour votre vie familiale, professionnelle et personnelle.

D'INFOS

Service Petite Enfance de la CoVe : 04 90 67 69 25

Relais Assistants Maternels Ouest CoVe : 06 09 33 78 04